

AFGHANISTAN

Les réfugiés ont besoin d'une protection durable

Index AI : ASA 11/015/02

Amnesty International est préoccupée par la situation en Afghanistan, qui n'est pas propice aux rapatriements volontaires.

« À la lumière du grand nombre de réfugiés qui rentrent actuellement chez eux, de la faible capacité d'accueil sur place et de l'insécurité qui règne en Afghanistan, les gouvernements et le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) doivent patienter avant d'encourager et de promouvoir le retour des réfugiés afghans », a déclaré Amnesty International.

Dans un rapport publié aujourd'hui, l'organisation de défense des droits humains souligne qu'il est essentiel de se référer aux normes internationales pour assurer la protection et la sécurité des réfugiés, ainsi que leur retour dans la dignité. Si ces normes ne sont pas scrupuleusement respectées, de nouveaux déplacements pourraient avoir lieu.

Dans ce rapport, Amnesty International expose les normes qu'elle considère comme fondamentales pour garantir un retour durable des réfugiés afghans, dans la sécurité et la dignité.

Amnesty International a demandé au HCR de clarifier sa position concernant le retour des demandeurs d'asile et des réfugiés afghans. Dans une déclaration ambiguë, la semaine dernière, le HCR a en effet recommandé aux gouvernements « de donner aux demandeurs d'asile afghans un maximum d'informations et de conseils quant aux possibilités d'un retour assisté », le moment étant propice, selon lui, « de proposer aux Afghans l'option d'un rapatriement volontaire ».

« Le HCR semble encourager les États à œuvrer pour le retour des réfugiés, tout en affirmant le contraire », a déclaré Amnesty International.

Début juillet, au vu des conditions de sécurité instables dans le nord du pays, le HCR avait suspendu le retour des personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan. Cette mesure avait fait suite à des informations faisant état d'une escalade de la violence et d'une détérioration de la situation des droits humains dans certaines zones du nord et du centre. Et aujourd'hui, seulement deux semaines plus tard, le HCR estime que

les conditions sont propices aux rapatriements.

Par ailleurs, Amnesty International a relevé que le HCR avait adopté une approche bien plus prudente au Kosovo, en affirmant notamment que certaines personnes ne devaient pas être – directement ou indirectement – contraintes, encouragées ni incitées abusivement à rentrer chez elles. « Or, cette approche ne transparait pas dans la gestion des retours en Afghanistan », a observé Amnesty International.

L'organisation s'inquiète de ce que des gouvernements comme ceux de l'Australie ou du Royaume-Uni pourraient se servir de la déclaration du HCR pour valider les mesures qu'ils ont déjà prises en vue d'encourager le rapatriement des Afghans.

« Les États devraient s'abstenir de recourir à des mesures contraignantes pour renvoyer les réfugiés en Afghanistan. Aucun être humain ne devrait jamais être forcé, directement ou indirectement, à retourner dans un pays où il pourrait être victime de graves atteintes à ses droits fondamentaux », a souligné Amnesty International.

« Les personnes qui statuent sur les demandes d'asile déposées par des Afghans doivent s'appuyer uniquement sur les normes internationales de protection – dont ne font aucunement partie les priorités politiques des différents États », a conclu l'organisation. ●

Vous pouvez consulter la version anglaise du rapport (index AI : ASA 11/014/02) à l'adresse suivante : www.web.amnesty.org/ai.nsf/index/asa110142002

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International, à Londres, au +44 20 7413 5566 ou consulter le site web : www.amnesty.org